

Groupe consultatif sur la stratégie de l'UPOV en matière de ressources**CG-URS/1/2****Première réunion
Genève, le 10 décembre 2025****Original : anglais
Date : 13 février 2026****COMPTE RENDU***adopté par le Groupe consultatif sur la stratégie de l'UPOV en matière de ressources**Avertissement : Le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.***OUVERTURE DE LA RÉUNION**

1. Le Groupe consultatif sur la stratégie de l'UPOV en matière de ressources (CG-URS) a tenu sa première réunion à Genève, le 10 décembre 2025, par des moyens électroniques, sous la présidence de M. Anthony Parker, président du Conseil de l'UPOV.
2. Le président a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants.
3. La liste des participants sera distribuée directement aux participants par courrier électronique.
4. Le CG-URS a noté qu'outre les membres du CG-URS (Canada (président), Ghana (vice-présidente), Argentine, Australie, Bélarus, Brésil, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, Pays-Bas (Royaume des), Royaume-Uni, Suisse et Union européenne), les membres suivants de l'UPOV ont également participé à la première réunion du CG-URS : Allemagne et Géorgie.
5. Le CG-URS a pris note de l'intervention de M. Daren Tang, Secrétaire général de l'UPOV, qui est reproduite dans l'annexe du présent compte rendu.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6. Le CG-URS a adopté le projet d'ordre du jour proposé dans le document CG-URS/1/1.

PRESENTATION DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE DE L'UPOV EN MATIERE DE RESSOURCES

7. Le CG-URS a pris note de la présentation faite par Mme Yolanda Huerta, Secrétaire générale adjointe de l'UPOV, et Mme Maya Bachner, Contrôleuse adjointe et directrice, Planification, budget et gestion des risques à l'OMPI, sur les éléments constitutifs de la stratégie de l'UPOV en matière de ressources.
8. La présentation a été publiée sur le site Web de l'UPOV et est disponible à l'adresse suivante : https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/fr/cg_urs_1/cg_urs_1_ppt.pdf.

DEBAT SUR LES OPTIONS PERMETTANT D'ASSURER LA VIABILITE FINANCIERE DE L'UPOV

9. Le président a ouvert le débat sur les options permettant d'assurer la viabilité financière de l'UPOV.
10. Le CG-URS a fait observer que la valeur de l'unité de contribution était restée inchangée depuis 1995, malgré l'inflation. En conséquence, le CG-URS a noté que le pouvoir d'achat avait progressivement diminué au fil du temps.

11. Les membres du CG-URS ont proposé plusieurs options pour remédier à la situation financière et assurer la viabilité financière de l'UPOV. Le CG-URS a noté que ces options comprenaient : a) l'augmentation de la valeur de l'unité de contribution afin de tenir compte de l'inflation passée, soit sous la forme d'un ajustement ponctuel, soit par une augmentation progressive ; b) l'indexation des valeurs futures des contributions sur l'inflation ; c) l'encouragement des contributions volontaires ; d) et/ou une combinaison d'une ou plusieurs de ces options.

12. Le CG-URS est convenu que, dans un premier temps, pour élaborer des options fondées sur la stratégie de l'UPOV en matière de ressources (document C/59/16), il serait important de comprendre le niveau de financement nécessaire à la préparation du programme et budget pour 2028-2029 afin que l'UPOV puisse mettre en œuvre le Plan de développement stratégique pour 2026-2029 (document C/59/14). En outre, le CG-URS a demandé que divers scénarios budgétaires soient élaborés, en précisant les activités/initiatives et les services qui pourraient ou non être mis en œuvre/offerts dans chaque scénario.

13. Plusieurs délégations ont souligné l'importance d'accroître l'utilisation d'UPOV PRISMA, suggérant d'envisager des mesures incitatives pour favoriser son adoption. Toutefois, le CG-URS a également reconnu que la généralisation de l'adoption d'UPOV PRISMA pourrait prendre du temps et nécessiter des ressources. Il a été noté que, l'UPOV étant principalement une organisation financée par les contributions de ses membres, les revenus générés par UPOV PRISMA ne permettraient pas de résoudre les difficultés financières actuelles.

14. Certaines délégations ont souligné qu'il était important de continuer à mettre l'accent sur la hiérarchisation des activités et la mise en œuvre de mesures de rentabilité, telles que l'utilisation d'outils numériques et l'adoption de formats de réunion flexibles, qu'ils soient en présentiel ou virtuels. Le Bureau de l'Union a répondu en indiquant qu'il avait déjà mis en place diverses mesures de rentabilité au fil des ans, par exemple l'utilisation de la traduction automatique, les réunions virtuelles et les webinaires. Le CG-URS, tout en reconnaissant l'engagement du Bureau à atteindre la rentabilité, a demandé à celui-ci de partager des informations sur les mesures déjà prises et les mesures de rentabilité envisageables à l'avenir.

15. Quelques délégations ont exprimé leurs préoccupations concernant les arriérés de contributions et les retards dans le paiement des contributions. En réponse, le Bureau a expliqué qu'il continuait à collaborer activement avec les membres de l'UPOV sur les questions liées au paiement des contributions. Le CG-URS a noté que les retards dans le paiement des contributions affectaient la capacité de l'UPOV à planifier et à mettre en œuvre le programme de travail approuvé. Le CG-URS a également noté que pour faire face aux situations dans lesquelles les membres rencontraient des difficultés financières, administratives ou institutionnelles, le Bureau travaillait en étroite collaboration avec les autorités compétentes, en fournissant des informations et une assistance grâce à une équipe dédiée de l'UPOV et de l'OMPI.

CONCLUSIONS

16. Le CG-URS a convenu que le Bureau de l'Union élaborerait des scénarios budgétaires qui serviraient de base aux futures discussions du CG-URS. Le CG-URS a noté que le document CG-URS/2 présenterait les différents scénarios assortis de mesures liées au Plan de développement stratégique pour 2026-2029 (document C/59/14), ainsi que leurs coûts associés. Le document tiendrait également compte du financement intégral de l'augmentation du coût de l'accord de niveau de service (SLA) entre l'OMPI et l'UPOV. Les scénarios montreraient clairement la hiérarchisation des activités/initiatives et des services à fournir par l'UPOV.

17. Le CG-URS a noté que le Bureau réaffirmait son engagement en faveur de l'efficacité et continuerait à prendre des mesures d'économie, en fournissant des informations sur les mesures déjà prises et sur les efforts d'économie possibles à l'avenir.

18. Le président a accueilli favorablement toute idée ou suggestion écrite des membres de l'UPOV concernant les ressources nécessaires pour soutenir les travaux du CG-URS.

19. Le CG-URS a convenu que sa deuxième réunion se tiendrait virtuellement le 18 mars 2026, la troisième réunion étant prévue pour le 24 juin 2026. L'ordre du jour serait distribué au moins quatre semaines avant chaque réunion, comme convenu dans le mandat.

20. Le présent compte rendu a été adopté par correspondance.

[Annexe ci-après]

ANNEXE

INTERVENTION DE M. DAREN TANG, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UPOV, AU NOM DU GROUPE CONSULTATIF SUR LA STRATÉGIE DE L'UPOV EN MATIÈRE DE RESSOURCES

Monsieur le Président Parker,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Bienvenue à la première réunion du Groupe consultatif sur la stratégie de l'UPOV en matière de ressources.

C'est toujours un plaisir de réunir les membres de l'UPOV pour discuter de questions essentielles au fonctionnement du système UPOV, un système qui a été mis en œuvre avec succès pendant une période de 65 ans en 2026.

C'est dans ce contexte mondial que je voudrais commencer.

Malgré un contexte difficile – tensions géopolitiques, économie mondiale inégale –, le GII 2025 de l'OMPI montre que le moteur mondial de l'innovation continue de tourner à plein régime :

- Dépenses de R&D des entreprises : un record de 1 300 milliards de dollars américains ;
- Progrès majeurs dans le domaine de l'IA et du calcul intensif ;
- Les gens sont plus ouverts à l'adoption de nouvelles technologies, avec la connectivité, l'automatisation et les nouvelles solutions de santé en plein essor.

Mais le carburant qui alimente l'innovation n'est plus aussi abondant qu'auparavant :

- La croissance de la R&D est à son rythme le plus lent depuis 2010 ;
- Le capital-risque se concentre sur les méga-transactions et l'IA ;
- L'adoption de technologies telles que la robotique et les véhicules électriques ralentit.

L'innovation doit continuer à être encouragée. Comme tout moteur, elle doit être entretenue, soutenue et mise à jour pour fonctionner à plein régime.

Il en va de même pour la sélection végétale :

- La science, c'est l'agriculture, et l'agriculture, c'est la science ;
- Les innovations technologiques, notamment la biotechnologie et l'édition génétique, permettent une sélection plus rapide et plus précise ;
- De nouveaux modèles commerciaux pour la sélection et la commercialisation, les PME/start-ups jouent un rôle de plus en plus important dans l'innovation végétale.

Dans le même temps, les défis s'intensifient :

- Près de 300 millions de personnes souffrent de famine aiguë, soit une augmentation de près de 14 millions par rapport à l'année dernière ;
- De nouvelles données montrent que le changement climatique aura un impact plus important que prévu sur les rendements agricoles. Chaque augmentation de 1 degré de la température mondiale pourrait réduire la production alimentaire quotidienne de 120 calories par personne.

Dans ce contexte, la mission de l'UPOV est plus vitale que jamais et l'engagement envers l'UPOV continue de croître :

- À ce jour, plus de 200 000 droits de variété végétale sont en vigueur dans le monde, principalement en Chine, dans l'Union européenne, aux États-Unis et en Ukraine ;
- Les demandes de protection des obtentions végétales sont en augmentation dans de nombreux pays : Chili, Égypte, Ghana, Maroc, Pérou, Viet Nam, Pays-Bas (Royaume des), Union européenne, États-Unis ;
- Plus de 29 000 demandes de protection des variétés végétales ont été déposées l'année dernière, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2020 ;
- Plus de 10 000 demandes ont été déposées via le système UPOV PRISMA, l'ARIPO et le Japon devant rejoindre le système en 2025 ;
- Avec l'adhésion récente du Nigéria, l'UPOV compte désormais 80 membres couvrant 99 États ;
- Des engagements importants en vue de l'adhésion à l'UPOV émanent d'Afrique, d'Asie du Sud-Est, du Moyen-Orient et des Caraïbes.

Il existe une forte demande pour :

- Conseils législatifs - plus de 30 demandes au cours des deux dernières années ;

- Formation et assistance - 1 300 participants à la formation à distance en 2024 ;
- Outils numériques - la nouvelle version du module d'échange de comptes rendus DUS suscite un vif intérêt : +300 demandes, 14 membres.

Pour illustrer l'intérêt de la protection des obtentions végétales et de l'adhésion à l'UPOV, permettez-moi de citer quelques exemples :

Union européenne

Les conclusions d'une étude intitulée « L'impact du système des DOPV sur l'économie, l'environnement et la société de l'UE en 2022 » ont démontré que

- la valeur ajoutée supplémentaire (contribution au PIB) générée par les cultures protégées par le système de protection des obtentions végétales de l'UE s'élève à 13 milliards d'euros ;
- les titulaires de droits d'obtenteur de l'UE emploient plus de 70 000 travailleurs et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 35 milliards d'euros ;
- la production supplémentaire a entraîné une hausse des taux d'emploi et une amélioration des rémunérations dans le secteur agricole de l'UE ;
- gain total en emplois directs : 90 000 emplois ;
- Gain total en matière d'emploi (en tenant compte des secteurs en amont et en aval) : près de 900 000 emplois.

Afrique du Sud

Le Conseil de recherche agricole d'Afrique du Sud a établi comme condition à l'octroi de licences pour ses variétés protégées d'agrumes que les petits exploitants agricoles soient impliqués dans la chaîne de commercialisation. Il redistribue ainsi les bénéfices des variétés protégées issues de la recherche publique aux petits agriculteurs de ce pays.

États-Unis

L'industrie de la fraise, qui s'appuie sur de nouvelles variétés protégées en Californie, représente 2,2 milliards de dollars américains. Les variétés de fraises de l'Université de Californie à Davis (UC Davis) représentent 75 % de la production totale en Californie.

Kenya

Les exportations de fleurs liées aux variétés protégées sont passées de 50 millions à près d'un milliard entre 1998 et 2020.

Je terminerai en rappelant l'importance du travail du CG-URS.

- La stratégie de l'UPOV en matière de ressources a été élaborée par l'UPOV afin d'assurer sa viabilité financière et de renforcer sa mission.
- Cette stratégie sert de plan directeur pour fournir à l'UPOV les ressources financières et humaines stables nécessaires à son bon fonctionnement, favoriser la collaboration et maintenir un système de protection des obtentions végétales (POV) florissant qui soutient l'innovation dans le monde entier.
- L'UPOV a été créée par et pour ses membres, et nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant où le leadership au sein de nos membres est crucial.
- À ce moment décisif, il est essentiel que les membres contribuent à trouver des solutions et à mettre au point des mécanismes qui permettront à l'UPOV de continuer à offrir des services de haute qualité, des outils numériques novateurs, des conseils législatifs et des formations.
- Une base financière durable nous permettra de fonctionner efficacement et de réaliser notre vision commune d'un système de protection des obtentions végétales solide et collaboratif.
- En nous engageant dans cette conversation pour assurer la viabilité de l'UPOV, nous pouvons garantir l'avenir de l'innovation agricole et assurer les avantages qu'elle apporte à nos sociétés dans le monde entier.
- Les recommandations consultatives du CG-URS seront cruciales pour assurer la viabilité financière à long terme de l'UPOV.

[Fin de l'annexe et du compte rendu]